

## Appel à projets développement des pratiques pédagogiques « Défis des transitions et enjeux des territoires : approches pédagogiques »

---

### Présentation de l'appel à projets

Depuis 2018, l'Université de Lille a fait de l'approche globale des transitions le cœur de sa stratégie scientifique, pédagogique et partenariale. Cette approche repose sur la mobilisation de savoirs interdisciplinaires pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux de notre époque et de notre territoire. L'université a orienté son projet stratégique d'approche globale des transitions sur sept [objectifs de développement durable](#) (ODD) identifiés après une analyse de sa production scientifique : Bonne santé et bien-être (ODD 3), Education de qualité (ODD 4), Energie propre et d'un coût abordable (ODD 7), Inégalités réduites (ODD 10), Villes et communautés durables (ODD 11), Consommation et production responsables (ODD 12), Paix, justice et institutions fortes (ODD 16). Ces objectifs servent de repères pour poursuivre la densification du tissu scientifique lillois par le développement de programmes interdisciplinaires ambitieux.

L'appel à projet « défis des transitions et enjeux des territoires : approches pédagogiques » vise à soutenir la concrétisation de cette intention dans la prochaine offre de formation de l'établissement. Il fait appel aux équipes pédagogiques désireuses de s'engager dans cette voie en faisant évoluer leur programme de formation en vue de la prochaine accréditation.

Le mouvement de l'université sur ces questions a déjà été engagé, via son projet I-SITE, label qui a permis le développement d'une recherche et d'une formation de 2e cycle d'excellence sur ces sujets. Fort de cette expertise, l'établissement souhaite poursuivre le travail engagé pour renforcer l'offre de formation sur ces enjeux, en confrontant les étudiants à des situations complexes et authentiques, qui feront d'eux des acteurs éclairés du monde de demain. Les transformations et les innovations pédagogiques sont au cœur des préoccupations stratégiques de l'Université de Lille, leur enjeu principal est de placer les étudiants au centre des dispositifs de formation afin de soutenir la réussite étudiante, la poursuite des études, la professionnalisation et l'insertion des diplômés. Cette dynamique, créée dès la licence et axée sur les valeurs de l'université liées aux transitions, répondra aux attentes désormais fortement exprimées des étudiants, et contribuera à renforcer le rayonnement et l'attractivité du site lillois.

L'appel à projet soutiendra des équipes souhaitant engager un travail pédagogique visant à

- faire évoluer un BCC pour développer ou renforcer la prise en compte des enjeux de transitions. Il s'agira alors d'identifier une compétence en lien prioritairement avec un des 7 ODD précédemment évoqués ou à défaut un des 17 ODD identifiés par l'ONU et de construire, au sein du BCC considéré, un parcours de formation permettant aux étudiants de développer la compétence visée. Dans ce sens, il est attendu que les méthodes pédagogiques développées au sein de ces BCC « transitions » favorisent la

mise en œuvre de pratiques actives et collaboratives mettant les étudiants en situation d'agir, dans des situations formatives, face aux enjeux des transitions et des territoires. Les approches pédagogiques pouvant être mobilisées sont diversifiées : approche par problème, par projets, simulation, ludopédagogie, etc.

- proposer un enseignement transversal et pluridisciplinaire en lien avec un des 7 ODD précédemment évoqués ou à défaut un des 17 ODD identifiés par l'ONU. Cet enseignement s'inscrira dans le cadre de l'actuelle UEPE, à hauteur de 3 ECTS pour 20 heures d'enseignement, et sera proposé en distanciel et asynchrone. Il sera complémentaire de la formation/sensibilisation à « la transition écologique et au développement soutenable » (TEDS ; <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/former-les-etudiants-de-premier-cycle-la-transition-ecologique-pour-un-developpement-soutenable-93027>) qui sera développée à partir de 2025 dans les formations de 1<sup>er</sup> cycle.

Les enseignements ainsi construits, au format BCC ou UEPE, seront identifiés et valorisés dans la présentation de l'offre de formation de l'établissement.

### **Critères de recevabilité**

Pour être éligibles les projets doivent :

- relever du champ de la formation en garantissant un adossement à la recherche
- être nouveaux (ne sont pas éligibles les actions récurrentes et les actions relevant d'un autre appel à projets déjà réalisé ou en cours) ;
- marquer un lien explicite avec un des 17 ODD de l'ONU ;
- intégrer une dimension interdisciplinaire (une coopération entre plusieurs mentions de formation est souhaitée pour les BCC) ;
- présenter une équipe pédagogique.

### **Capacité à produire les ressources**

Dans la mesure du possible, il est attendu que les projets de formation s'appuient sur des ressources existantes et disponibles librement au sein de la communauté universitaire. Les ressources des universités numériques thématiques (UNISCIEL, UVED, ...), récemment renforcées sur les sujets des transitions écologiques pour un développement soutenable (TEDS), seront notamment à considérer. Dans le cas où la production de ressources complémentaires serait nécessaire (podcast, capsules vidéo, développement applicatif, etc.), il est impératif de prendre contact avec la DGDNum ([dgdnum-direction@univ-lille.fr](mailto:dgdnum-direction@univ-lille.fr)) avant le dépôt du projet pour s'assurer de la faisabilité des réalisations attendues et/ou de budgétiser une externalisation de cette production (sur la base de devis).

Toutes les ressources multimédia produites dans le cadre de l'appel à projets ont vocation à être gratuitement mises à disposition de la communauté sous licence Creative Commons (à minima « obligation de paternité (identification des auteurs) et usage commercial interdit ». - [creativecommons.org/licenses/](https://creativecommons.org/licenses/)).

Le cas échéant, une telle exploitation commerciale donnera lieu à la conclusion de cessions de droits entre l'auteur ou les co-auteurs des ressources et l'Université de Lille, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et du Code de l'éducation.

**Critères d'évaluation :**

- faisabilité du projet
- maturité
- essaimage
- cohérence

Une priorité sera donnée aux projets concernant le premier cycle ainsi qu'à ceux associés un des 7 ODD sur lesquels s'est positionné l'établissement. Une attention particulière sera également portée envers les projets associant des partenaires de l'environnement socio-économique et culturel.

La commission d'évaluation des projets sera présidée par Mme Esther Dehoux, VP en charge du premier cycle et responsable scientifique du projet LIBEL'UL (France 2030). La composition de la commission sera communiquée prochainement.

Pour chaque projet retenu un accompagnant DAPI sera désigné afin de soutenir l'avancée du projet.

**Livrables :**

Les projets retenus s'engagent à livrer, à l'issue de leur réalisation, les éléments suivants :

1. pour les BCC :

- une proposition de maquette de formation mettant en évidence un BCC « transitions » formulé sous la forme d'une compétence et crédité de 6 à 12 ECTS.
- le descriptif d'une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) mettant l'étudiant dans une situation d'action formative face à un enjeu de transition (une fiche type sera mise à disposition)
- les modalités d'évaluation envisagées pour le BCC concerné faisant apparaître le poids respectif accordé à la SAÉ et à la maîtrise des ressources associées

2. pour les UEPE :

- le syllabus de cours : objectifs pédagogiques, plan du cours, présentation des activités proposées et des ressources associées ;
- les modalités d'évaluation.

Les BCC transformés seront à intégrer aux maquettes de formation de la prochaine accréditation (rentrée 26). Les UE PE peuvent être ouvertes avant. Une évaluation de la formation ou de l'enseignement devra être mise en place lors de sa première année de mise en œuvre, via un questionnaire adressé aux étudiants par exemple.

Les projets financés doivent permettre d'insuffler dans la communauté universitaire lilloise un dynamisme dans le développement des compétences pédagogiques (dissémination hors du contexte et valorisation). Dans ce sens, les porteurs de projets s'engagent à participer à une journée de restitution et de partage de bonnes pratiques organisée devant la communauté universitaire, ainsi qu'une ressource KLIP à l'issue de la mise en œuvre effective du BCC transformé dans la formation.

### **Dépenses éligibles**

Les demandes de financement porteront principalement sur des dépenses de personnels (heures EQTD versées en heures complémentaires) valorisant le travail pédagogique des enseignants impliqués dans le projet. Il appartient aux enseignants impliqués de s'assurer de leur capacité à percevoir ces heures (statut, volume d'heures complémentaires non saturé sur l'année considérée, etc.). La DAPI ne pourra être responsable en cas d'impossibilité des enseignants à percevoir ces heures complémentaires.

Des dépenses de fonctionnement peuvent aussi être considérées.

Les projets ne peuvent en aucun cas financer des heures de face à face étudiants (prévues et comptabilisées dans les maquettes de formation), ni des dépenses d'équipement.

Les crédits attribués devront être consommés dans le courant de l'exercice 2024 sans possibilité de report de crédits sur l'exercice 2025. Les services d'enseignement considérés pour l'attribution des heures sont ceux de l'année universitaire 2023/2024. Il sera possible de placer ces heures dans le service sur dérogation instruite par la vice-présidente formation.

La fiche projet doit être visée par la direction de la composante et dans la mesure du possible par le conseil de la composante. Aucun projet transmis directement par un ou plusieurs enseignants ne sera considéré comme recevable.

### **Calendrier**

3. lancement de l'appel à projets : décembre 2023
4. réception des projets : 2 février 2024
5. tenue du jury : semaine du 11 février 2024
6. communication des résultats et lancement des projets : 19 février 2024
7. bilan intermédiaire d'avancement des projets : juin 2024
8. fin des projets et livraison des livrables attendus : novembre 2024